

Nouvelles



Mainvilloises

REVUE BIMESTRIELLE D'INFORMATION MUNICIPALE
DE MAINVILLIERS

N° 39
Janvier 2008

Site internet : www.ville-mainvilliers.fr

Festivités de la fin d'année 2007



Bonne année 2008 !

Sommaire

- Page 2 - CMJ : les jeunes élus découvrent les services municipaux
- Jobs d'été 2008
- Stationnement sur les trottoirs
- Page 3 - Travaux de voirie quartier "Jean Zay"
- Recensement de la population
- Page 4 - La vie des associations (suite page 9)
- Page 5 - Adresses et téléphones utiles
- Page 6 - Tarifs de location des salles municipales
- Page 7 - Inscriptions scolaires rentrée 2008-2009
- Page 8
- Page 9 - La vie des associations (suite de la page 4)
- Page 10 - Programmation culturelle de fin janvier à fin avril
- Page 11 - Téléthon 2007 : les résultats Mainvillois
- Page 12 - Piscine des Vauroux : deux avancées, une incertitude
- Distribution des sacs poubelles
- Concertation : " pôle de développement ouest"

En respect des dispositions des articles L. 52-1 (interdiction de campagne de promotions publicitaires des réalisations ou de la gestion d'une collectivité) et L. 52-8 (dons prohibés de personnes morales pour financer des campagnes électorales) du code électoral et conformément à ce qu'avait indiqué Jean-Jacques CHATEL, Maire de Mainvilliers, dans son édito du n°36 des Nouvelles Mainvilloises, ce numéro ne comprend ni édito, ni tribune libre.

L'équipe de rédaction vous souhaite une bonne lecture.



Agenda prévisionnel

29 janvier:

Réunion de la commission Jeunesse

30 janvier:

Commission plénière

31 janvier :

Réunion de la commission « Sport-Culture-Loisirs »

4 février :

Réunion de concertation avec les responsables de l'OPAC et d'IVL

6 février :

Réunion de préparation de la St Hilaire 2008

7 février :

Conseil Municipal (18h30)

12 février :

Réunion du Conseil d'Administration du CCAS

29 février :

Cérémonie du « Palmarès sportif »

3 mars :

Réunion de concertation avec les responsables de l'OPAC et d'IVL

9 mars :

1er tour des élections municipales

16 mars :

2^{ème} tour des élections municipales (si nécessaire)

18 mars :

Réunion de la commission Finances

26 mars :

Commission plénière

3 avril :

Conseil Municipal (18h30)

A des dates non programmées :

- Une réunion par mois entre le maire, l'adjointe à la sécurité et le DDSP.
- Une réunion par mois entre la police nationale, la police municipale et l'adjointe à la sécurité.

En orange : Réunions ouvertes au public
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
DDSP : Directeur Départemental de la Sécurité Publique
IVL : Immobilière Val de Loire
OPAC : Office Public d'Aménagement et de Construction

Sécurité

Rappel du numéro vert
0 800 48 48 73

Circulation

Stationnement sur les trottoirs

Un stationnement interdit par le Code de la Route

L'article R.417-10 du Code de la Route interdit le stationnement sur les trottoirs, ces derniers étant réservés à la circulation des piétons. De fait, toute personne dont le véhicule stationne sur un trottoir encourt une contravention de seconde classe de 35 € (amende forfaitaire majorée à 75 € si le paiement n'est pas effectué dans les 45 jours). Pour des raisons de sécurité, les agents de police peuvent mettre en fourrière le véhicule (enlèvement 100 €, frais d'expertise 50 € et frais de garde 5 € par jour dès le 1er jour).

Les seuls cas exceptionnels où le stationnement sur trottoir est toléré sont signalés par un panneau et/ou un marquage au sol (cf l'arrêté municipal "général de circulation" du 20 novembre 2006 - consultable en mairie- qui prévoit les dérogations au Code de la Route).

Jeunesse

Le CMJ à la découverte des services municipaux

Après avoir pris officiellement leurs fonctions le 14 novembre dernier, les jeunes élus s'imprègnent du fonctionnement de la mairie avant de se lancer eux-mêmes dans la mise en place de projets.

A la rencontre des services municipaux

Les conseillers municipaux jeunes ont commencé par une visite des serres de la ville, guidée par le responsable des services des espaces verts. Lors de cette visite, ils ont pu apprécier le travail effectué par les agents municipaux pour embellir la commune. Cette sortie s'est poursuivie par la découverte des différents corps de métiers représentés (mécaniciens, serruriers, etc) aux services techniques.

Lors d'une seconde réunion, les jeunes élus ont fait connaissance avec le responsable de la police municipale qui leur a expliqué ses missions. Très intéressés, les enfants ont posé beaucoup de questions, ce qui a prolongé l'échange et l'a rendu très enrichissant.

Prochains rendez-vous du CMJ - Les 6 et 14 février 2008.



Education : une classe du collège visite la mairie



Lundi 17 décembre 2007 après-midi, 17 élèves d'une classe de troisième du collège Jean Macé ont visité la mairie dans le cadre de leur option découverte professionnelle (DP3). Objectif : **découvrir le fonctionnement de l'institution ainsi que les métiers de la Fonction Publique Territoriale**. Les élèves ont, à cette occasion, pu échanger avec des élus dont Monsieur le Maire et des agents de service afin de mieux saisir les missions de chacun. Gageons que cette visite aura éclairé les jeunes citoyens et qu'elle suscitera chez eux, pourquoi pas, de nouvelles vocations !

Rentrée 2008 : nouveaux rythmes scolaires

Suite à une décision ministérielle, les enfants des écoles maternelles et élémentaires auront classe uniquement les lundis, mardis, jeudis et vendredis à compter de septembre 2008. Nous évoquons dans le prochain numéro de NM les dispositions prises par la Ville pour assurer l'accueil (garderie, centre de loisirs) le mercredi matin.

Jobs d'été 2008

Dans le cadre de ses actions en direction de la jeunesse, la ville offre la possibilité aux jeunes de la commune (sous certaines conditions ci-dessous) de bénéficier d'un job au sein des services de la ville pour une période consécutive de 2 semaines.

4 périodes sont possibles selon les services :

du 7 juillet au 18 juillet inclus du 21 juillet au 1er août inclus
du 4 août au 14 août inclus du 18 août au 29 août inclus

Si vous souhaitez financer un projet : activité de loisirs, équipement sportif, permis de conduire, poursuite d'études. Si vous avez entre 16 et 18 ans et si vous habitez Mainvilliers, vous pouvez adresser votre lettre de motivation avant le **31 mars 2008**.

Celle-ci doit impérativement indiquer votre date de naissance, le projet que vous aimeriez financer et la période où vous êtes disponible. Elle doit être accompagnée d'un justificatif de domicile.

Le choix des candidats sera fait lors d'une réunion interne en mairie fin avril / début mai 2008. Les demandes seront étudiées au regard de différents critères : pas de recrutement l'année précédente, respect des délais, descriptif du projet, recherche parité fille/garçon, motivation des demandes en regard des possibilités d'accueil des services.

Adressez votre courrier à : Monsieur le Maire, à l'attention du Directeur Vie Locale, Hôtel de Ville, BP 11013, 28301 Mainvilliers Cedex.

Nouveaux habitants

Faites-vous connaître !

La prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux habitants se déroulera le **mardi 13 mai 2008 à 18h30 à la salle des fêtes**. Si vous avez élu domicile à Mainvilliers depuis le 8 septembre 2007, cette cérémonie vous concerne.

Pour y participer, transmettez-nous vos coordonnées avant le **14 avril 2008** : soit en mairie à l'accueil, soit par courrier à l'adresse suivante : Hôtel de Ville – Place du Marché – A l'attention du service communication – BP 11 013 - 28301 Mainvilliers Cedex, soit via le site Internet de la ville : **www.ville-mainvilliers.fr** (rubrique « contact »), soit par mail : **mairie@ville-mainvilliers.fr**

Elections municipales : le compte à rebours a commencé !



Les élections municipales se dérouleront en mars 2008 dans un peu plus d'un mois. L'occasion, dans ce numéro, de rappeler leur déroulement.

Elections des représentants locaux

Lors des prochaines élections, vous désignerez au suffrage universel direct vos représentants locaux qui auront en charge les affaires communales. Ces élections se déroulent tous les 6 ans, même si cette durée a été exceptionnellement retardée pour ce scrutin qui était prévu initialement en 2007 (année déjà chargée électoralement par les scrutins présidentiel et législatif).

Déroulement des élections

Dans les communes de plus de 3500 habitants comme MAINVILLIERS, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir.

Le nombre de conseillers pour Mainvilliers est de 33 puisque la population communale est comprise entre 10 000 et 19 999 habitants.

Déroulement du scrutin au premier tour : le 09 mars 2008

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix), l'élection est acquise dès le premier tour. Il n'y a pas de deuxième tour.

Cette liste obtient 50% des sièges ; les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en proportion du nombre de suffrages obtenus.

Ce n'est que si aucune liste n'atteint les 50% au le premier tour qu'il est procédé à un second tour.

Déroulement du scrutin au second tour : le 16 mars 2008

Seules peuvent se maintenir les listes ayant obtenu au moins 10% des voix au premier tour. Les listes ayant obtenu au moins 5% peuvent toutefois fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La liste qui obtient le meilleur résultat obtient 50% des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Désignation du Maire et des adjoints

L'ensemble des personnes ainsi élues constitue le Conseil municipal. Ce dernier se réunit au plus tôt le vendredi et/ou au plus tard le dimanche qui suit son élection pour élire en son sein la municipalité, c'est-à-dire le Maire, président du conseil, et ses adjoints.

Recensement de la population

A Mainvilliers, le recensement de la population se déroule du **17 janvier au 23 février 2008**. Il est effectué par les agents recenseurs de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

Chaque année, un échantillon d'adresses (8% des logements) dispersé sur le territoire de la commune est recensé. Les personnes concernées reçoivent un courrier de Monsieur le Maire. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des proches ou des voisins ne le soient pas... Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs, identifiables par leur carte officielle, et de remplir le plus méticuleusement possible les questionnaires. Votre réponse est essentielle et obligatoire. Participer au recensement est un acte civique. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une autre personne de votre immeuble qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE avant le 23 février 2008. **Toutes vos réponses sont absolument confidentielles.** Elles ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Délibérations du 20 décembre

Retrouvez les délibérations du conseil municipal du 20 décembre 2007 sur le panneau d'affichage extérieur de l'Hôtel de Ville, au secrétariat général en mairie ou sur le site Internet www.ville-mainvilliers.fr (rubrique Mairie en ligne) Les décisions du conseil (Compte-rendus).

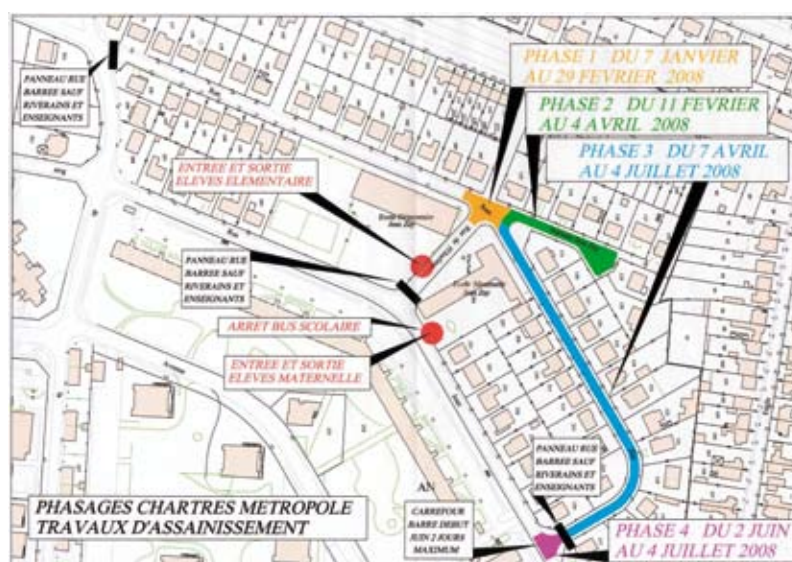
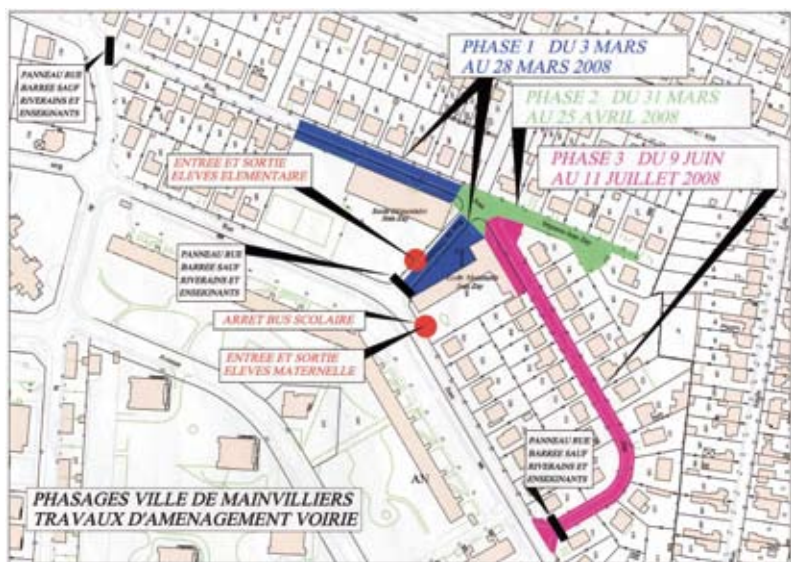
Travaux, quartier "Jean Zay"

La ville de Mainvilliers réalisera des travaux d'aménagement de voirie du 3 mars au 28 mars 2008, rue Jean Zay (du n° 25 à l'impasse Jean Zay), et rue de l'Oiseleur. Du 31 mars au 25 avril 2008, impasse Jean Zay. Réfection de la voirie ; du 9 juin au 11 juillet 2008, rue Jean

Zay (entre les rues Jean Jaurès et de l'Oiseleur).

Chartres Métropole effectuera le renouvellement des réseaux (eaux usées, pluviales et eau potable) seront effectués par du 7 janvier

au 29 février 2008, carrefour des rues Jean Zay et de l'Oiseleur ; du 11 février au 4 avril 2008, impasse Jean Zay ; du 7 avril au 4 juillet 2008, rue Jean Zay (entre les rues Jean Jaurès et de l'Oiseleur) ; du 2 juin au 4 juillet 2008, carrefour des rues Jean Zay et Jean Jaurès.



Circulation pendant les travaux :

En fonction de l'avancée du chantier, la circulation et le stationnement seront interdits dans les secteurs concernés, sauf aux riverains. Une déviation sera mise en place. Un accès piéton sera maintenu. La partie en travaux de la rue Jean Jaurès sera placée en « zone 30 » (circulation des véhicules limitée à 30 km/h).

Sécurisation aux abords des écoles :

Les entrées et sorties de l'école maternelle Jean Zay se feront par la cour rue Jean Jaurès.

Les entrées et sorties de l'école élémentaire Jean Zay se feront par la cour rue de l'Oiseleur. L'arrêt de bus scolaire sera placé devant l'école maternelle Jean Zay, face au portail.

Le bus scolaire arrivera du côté du trottoir de l'école maternelle Jean Zay, afin d'éviter la traversée de la rue par les élèves.

Le personnel des écoles maternelle et élémentaire accompagnera les élèves jusqu'à l'entrée du bus.

Musique : Association Euréliades



Photo Paul Attali



Photo Paul Attali

L'association Euréliades créée en 2004 a pour principale vocation la mise en valeur de l'interprétation musicale dans le prolongement des études. Cette démarche est motivée par le souhait de stimuler en permanence les échanges entre les interprètes amateurs et ceux à vocation professionnelle. Nous nous consacrons à la musique dite classique du 17^{ème} au 21^{ème} siècle, avec une prédilection pour la période baroque.

Notre association a pris l'initiative de constituer un ensemble baroque de haut niveau, « Le Chant de Flore », à partir duquel elle conçoit des spectacles attrayants et originaux autour du théâtre, de la danse et du chant.

Euréliades a été soutenue dès ses premiers pas, par le Conseil Général d'Eure-et-Loir et a su très rapidement constituer des partenariats ponctuels ou permanents avec des acteurs culturels en Eure-et-Loir. C'est ainsi que pour ses principaux projets (Festival baroque « Les Euréliades » avec son académie, concerts thématiques, journées de sensibilisation à la facture instrumentale, concerts missionnés), elle s'est associée avec l'ADIAM 28, les villes de Dreux, Lèves, **Mainvilliers**, Bonneval, etc... Il faut noter quelques lieux de spectacles où nous avons eu le plaisir de fidéliser nos spectateurs à plusieurs reprises : le théâtre de Dreux, le Compa, l'espace Soutine de Lèves, l'**église de Mainvilliers** etc..

Notre projet à moyen et long terme est de renforcer nos liens avec nos partenaires pour permettre aux interprètes passionnés de multiplier les occasions de s'exprimer. Nous porterons toute notre attention sur la qualité et l'originalité des prestations tout en proposant des actions et travaux complémentaires aux spectacles eux-mêmes, comme l'enregistrement de CD audios, la réalisation d'instruments anciens (clavecin, flûte à bec, hautbois), l'édition de partitions etc.

Olivier Clémence, président

Philatélie

Une date à retenir : le 24 février 2008, l'Association Philatélique de Lucé-Mainvilliers, organisera à la salle des fêtes de Mainvilliers son neuvième « SALON TOUTES COLLECTIONS ».

Cette exposition/vente connaît depuis sa création un succès certain. Le salon est ouvert aux particuliers et aux professionnels. **Cette année il sera présenté aux visiteurs :**

- des cartes postales, des timbres (ce qui est normal), des monnaies,
- des DVD, des télécartes, jouets, livres, vieux papiers, maquettes, miniatures etc ...

Le salon sera ouvert sans interruption, le dimanche 24 février de 9 heures à 18 heures.

A l'entrée les visiteurs recevront une carte émise par l'association en souvenir de cette journée.

Mainvilloises, Mainvillois, le dimanche 24 février, réservez quelques minutes pour parcourir les allées du salon "toutes les collections" : l'Association Philatélique Lucé-Mainvilliers sera heureuse de vous y accueillir.

Michel Cellier, président

Les Ateliers de Temps libre du Centre Socio-éducatif J. Verne - L. Lagrange

Depuis la rentrée, plus de 300 usagers participent aux différents ateliers proposés par le CSE J. Verne. Nous comptons une vingtaine d'activités pour tout âge. Il y en a pour tous les goûts avec des activités de musique, de détente, de sport ou de création.

Il est toujours possible de s'inscrire dans le courant de l'année. A cet effet, il reste encore quelques places dans certains cours comme l'informatique, la couture, le conte, l'éveil musical...

La démarche est simple, il suffit de se renseigner à l'accueil du CSE puis de venir faire un cours d'essai. Alors n'hésitez pas à pousser les portes du Centre !!

Sinon, le CSE est aussi un lieu où l'on peut venir développer des projets de loisirs ou autres. Il suffit d'aller à la rencontre de l'équipe du Centre. Pour rappel, au CSE, il y a différents secteurs : enfance, préados, jeunesse, famille et ateliers de loisirs (ATL).

Pour tout renseignement : 02 37 18 00 00.

Marc Lesage, directeur

Evénement théâtral sur Mainvilliers : Amathéa 2007



L'automne dernier l'association mainvilloise AMATEURS a renouvelé son événement de rencontres de théâtre amateur avec le festival AMATHEA.

Sur une semaine, dix troupes de théâtre amateur de l'Eure-et-Loir, de l'Eure et, plus loin, de Russie ont présenté une quinzaine de pièces et de spectacles riches et éclectiques mêlant théâtre et chansons, comédies et drames. Ces amateurs de tous âges ont rassemblé ainsi un public de comédiens et spectateurs passionnés.

Le festival était placé sous le parrainage de Mr Christian Palustran, écrivain et conteur, fidèle de nos manifestations, qui disait à cette occasion être Mainvillois de cœur car il nous a souvent honorés de sa présence à Mainvilliers.

Le moment le plus fort de cet AMATHEA 07 fut sans nul doute la participation d'une troupe de théâtre amateur Russe de Kirov (800 km à l'est de Moscou) dirigée par Mme Marina Kokorina.

L'intention de ce festival de générer des échanges et des rencontres est manifestement réalisée par cette rencontre réussie avec nos voisins venus du « froid » mais si chaleureux.

Le théâtre : un art qui ouvre les frontières !

D'autres rendez-vous théâtraux sont à venir, les renseignements sont sur le site ama.thea.free.fr

Encore plus de renseignements sur le théâtre dans la commune : Le Théâtre de la Vaillante, partenaire de l'association Amateurs, vient de créer son site : **theatrelavaillante.free.fr**.

Séverine Gaubert, présidente d'Amateurs.

FNACA

Le comité FNACA de Mainvilliers a tenu son assemblée générale le samedi 20 octobre 2007.

Le comité compte 156 adhérents dont 16 veuves. L'âge des adhérents varie entre 65 et 75 ans. Les commémorations patriotiques sont notre objectif et la date du 19 mars reste incontournable.

L'ensemble des membres du bureau vous présente ses meilleurs vœux et vous informe de ses activités pour le premier trimestre 2008.

12 mars : thé dansant

19 mars et 8 mai : commémoration

18 mai : thé dansant

Une sortie est prévue chez nos amis du comité de Vendôme le 24 mai.

Du 24 au 26 juin un voyage dans le Jura.

Membres du bureau :

Président : André LESIEUR - Vice Président : Jean-Yves PEIGNEY - Trésorier : Gilbert MILLET - Secrétaire : André BERCHON.

André Lesieur, président

Adresses et téléphones utiles

URGENCES

POMPIERS

Tél. 18 depuis un poste fixe
Commissariat de POLICE

Tél. 17
57, rue du Dr Maunoury à Chartres
Ouvert du lundi au samedi et de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Tél. : 02 37 24 75 39

SAMU 28

Tél. 15

**Centre d'Information
et de Consultation en Alcoologie
et en Toxicomanie**

Tél. : 02 37 28 19 22

Chirurgiens Dentistes

Cabinet dentaire : 37-39, rue de la République
Tél. 02 37 21 29 41

- Mme Ladoire-Berthier
- M. Berthier
- Mme Ehrhardt
- Mme Théry

Clinique Dentaire Mutualiste

13, rue Aristide-Briand. **Tél. : 02 37 36 59 32**

Clinique Saint François

2, rue Roland-Buthier
Tél. : 02 37 18 41 00

Croix Rouge

(M. Goupillon) 77, rue de la République
Tél. : 02 37 36 68 51

Diététicienne

(Maïwenn Colombelli) 9 av. Victor Hugo
Tél. : 02 37 21 61 82

Hôpital de Chartres

Tél. : 02 37 30 30 30

Infirmiers(ères)

Mme Barc, 9, av. Victor Hugo
Tél. : 02 37 21 10 62
Portable : 06 08 61 64 74
M. Lemesle, 9 av. Victor Hugo
Tél. : 02 37 21 10 62
M. Malléjac, 66 rue Joliot-Curie
Tél. : 02 37 20 07 35
M. Truilhé, 27, place Jean-Macé
Tél. : 02 37 36 08 77
Mme Crocelle, 27 place Jean-Macé
Tél. : 02 37 36 08 77

Kinésithérapeutes

M. Buthon et M^{me} Fally, 43, rue de la République
Tél. : 02 37 36 51 20
M. Le Diagon, Rés. des Acacias Bât.C1
Tél. : 02 37 36 60 43
M. Neveu et Trotte, 9, av. Victor Hugo
Tél. : 02 37 21 84 88

Laboratoire Analyses Médicales

Laboratoire Mallet
58, rue Joliot-Curie
Tél. : 02 37 21 62 59

Médecins généralistes

M. Dousset, 41 rue Pierre de Coubertin
Tél. : 02 37 21 38 01
M. Gougis, 19, rue de la Libération
Tél. : 02 37 36 15 95
M. Maestracci, 9 av. Victor Hugo
Tél. : 02 37 21 67 99
M. Montloin, 9, rue des Acacias
Tél. : 02 37 21 54 55 - 06 82 40 75 28
M. Moubayed, 9 av. Victor Hugo
Tél. : 02 37 36 81 55 - 02 37 21 82 51

Orthophoniste

Camille Barbier, 43 rue République
Tél. : 02 37 36 55 02

Pédicure Podologue

Mme. Ménager, 9 av. Victor Hugo
Tél. : 02 37 36 66 94
Mme Delaperrière, 5 rue Anatole-France
Tél. : 02 37 36 88 03

Pharmacies

Pharmacie Massa, 56, rue Joliot-Curie
Tél. : 02 37 21 17 94
Pharmacie de Tallemont, 4 Place du Marché
Tél. : 02 37 21 60 60
Pharmacie Delaperrière,
43 bis, rue de la République
Tél. : 02 37 36 01 27
Pharmacie Gambetta, 20, rue Gambetta
Tél. : 02 37 21 71 84

Psychologue Psychothérapeute

M. Bodènes, 79, rue de la République
Tél. : 02 37 21 39 08

SIDA Info Service

Tél. : 0 800 84 08 00 (n° gratuit)

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

Tél. : 02 37 18 56 80
www.ville-mainvilliers.fr
Bureaux ouverts au public : du lundi au jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30 (17 h le vendredi)

Service vie locale (jeunesse, sports, culture)

129, av. de la Résistance
Tél. : 02 37 34 83 67

Police municipale

127, av. de la Résistance
Ouvert de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h
Tél. : 02 37 18 56 80

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale
125, av. de la Résistance
Ouvert de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30 (17 h le vendredi, fermé le jeudi après-midi)
Tél. : 02 37 18 32 26
■ **C.O.D.A.P.A.**
32, rue Jean Rostand
28300 Mainvilliers
Tél. : 02 37 84 08 00

■ **Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart**
3, rue du 14 Juillet
Tél. : 02 37 21 22 86
■ **Résidence Bauden (pour personnes âgées)**
10, rue du 14 Juillet
Tél. : 02 37 36 35 50
■ **Résidence Millochau**
8, rue A.-Lefort
■ **Service des soins infirmiers à domicile**
S'adresser au CCAS de Chartres
34, bd Chasles.
Tél. : 02 37 20 25 00

Petite enfance "Les Mainvillous"

133, avenue de la Résistance
■ **Crèche familiale**
(pour les enfants de 3 mois à 3 ans)
Inscriptions le lundi de 17h à 18h30 et le samedi de 9h à 11h30 auprès de la Directrice Mme Poirier. **Tél 02 37 21 33 43**
■ **Multi-accueil**
Pour un accueil régulier ou occasionnel d'enfants de 10 semaines à 4 ans (non scolarisés)
Inscription sur rendez-vous aux horaires d'ouverture de l'établissement, 7h30 à 18h30 auprès de la directrice, Mme Chahlaflé.
Tél : 02 37 36 19 59
■ **Centre de Protection Maternelle et Infantile**
Contraception, suivi de grossesse, consultation de nourrissons. **Tél : 02 37 21 85 21.**

MEMENTO

Roule Bonhomme

(Lieu d'accueil parents, enfants)
27, rue Jean-Jaurès. **Tél. : 02 37 21 16 86.**
Ouverture en période scolaire uniquement le lundi et le jeudi de 14 h 00 à 17 h 00, le mardi de 9 h 00 à 11 h 30.
Espace de rencontre et de jeux pour les jeunes enfants (moins de 4 ans) et leurs parents.

Ecoles

Ecoles élémentaires

■ **Pierre-de-Coubertin**, 34 rue Henri Dunant.
Tél. : 02 37 36 44 93 (Directeur : M. Pigeard)
■ **Emile-Zola**, 1 rue du 19-Mars-1962.
Tél. : 02 37 21 12 83 (Directrice : Mme Cauchi)
■ **Jean-Zay**, 23 rue Jean Zay.
Tél. : 02 37 36 42 86 (Directrice : Mme Mayet)

Ecoles maternelles

■ **Pierre-de-Coubertin**, 32 rue Henri Dunant.
Tél. : 02 37 21 82 27 (Directeur : M. Pigeard)
■ **Jean-Zay**, 21 rue Jean Zay.
Tél. : 02 37 36 44 20 (Directrice : Mme Mayet)
■ **Victor-Hugo**, Avenue Victor Hugo.
Tél. : 02 327 21 12 14 (Directrice : Mme Cauchi)
■ **Léon-Gambetta**, rue Henri Matisse.
Tél. : 02 37 36 37 72 (Directrice : Mme Cornu)

Collèges - Lycées

■ **Collège Jean-Macé**
Place Jean Macé. **Tél. : 02 37 21 32 64**
Principal : M. Boiteux
■ **Lycée d'Enseignement Adapté**
42 rue du Château d'Eau. **Tél. : 02 37 18 29 00**
Directeur : M. Defrance

Adresses et téléphones utiles

■ Institut Médico-Educatif

Boromei-Debay

126 bis rue de la République.

Tél. : 02 37 21 06 90

Directeur : M. Piédalu

■ Service sociaux

Centre Médical Scolaire

Rue du 19-mars-1962. Tél. : 02 37 21 30 97.

Centre d'économie sociale et familiale

Mme Conan - Espace social CAF,

6, rue du Cdt Chesnes, Chartres.

Tél. : 02 37 18 08 70

Conseiller juridique au CSE

137, avenue de la Résistance

Tél. : 02 37 18 00 17

M. Veyssières (dernier vendredi

et 2^{ème} lundi du mois)

Ecrivain public au CSE

137, avenue de la Résistance

Tél. : 02 37 18 00 17

Permanence lundi de 13 h 30 à 17 h 30

Permanence des assistants sociaux

du Conseil Général

Certains jours de la semaine au CSE

137, avenue de la Résistance

Tél. : 02 37 18 00 00

■ Bibliothèque municipale

Jean de la Fontaine

131, avenue de la Résistance

Tél. : 02 37 21 84 57

■ Centre Socio-Educatif Jules Verne

137, avenue de la Résistance

Tél. : 02 37 18 00 00 (Directeur M. Lesage)

Maison de quartier

140, avenue de la Résistance

Tél. : 02 37 18 00 06 et 02 37 18 12 36

■ Centre de Loisirs Jean Charpentier

2 av. Victor Hugo

Tél. : 02 37 21 35 87

■ Régie de quartiers

Reconstruire ensemble

2, av. de Bretagne

Tél. : 02 37 36 35 30

■ Musée "Le Compa"

Conservatoire du Machinisme et des Pratiques

Agricoles

1, rue de la République, Mainvilliers

Tél. : 02 3784 15 00

■ Electricité

Régie du Syndicat Electrique du Pays

Chartrain

Tél. : 0 811 902 902

12, rue du Président Kennedy, 28110 Lucé

■ Gaz de France. Accueil téléphonique

Tél. : 0 810 800 801

18, rue de la Tonnellerie, 28000 Chartres

■ Service des Eaux

Tél. : 02 37 91 80 00

5, rue Charles Coulobombs, 28000 Chartres

■ Service d'assainissement-tri sélectif

Chartres Métropole. Tél. : 0 800 22 20 36

3, rue Charles Brune, 28110 Lucé

■ Perception de Chartres-Banlieue

(Païement de l'impôt) Trésorerie Principale.

Tél. : 02 37 91 23 83

8, impasse du Quercy, 28110 Lucé

■ Hôtel des Finances de Chartres

(Information sur l'impôt) Trésorerie Principale.

Tél. : 02 37 91 23 83

5 place de la République, 28019 Chartres Cedex

Tél. : 02 37 18 70 98

■ Service du Culte

Communauté du Chemin Neuf

Rue Esther-Vilette. Tél. : 02 37 21 15 33

Protestant, 20, rue St-Thomas à Chartres

Tél. : 02 37 28 10 43

Musulman (M. Zakrouti)

Tél. : 02 37 36 93 29

Tarifs de location des salles municipales (par jour)

Associations mainvilloises	Périodes	Salle des Fêtes	Salle Polyvalente du CSE ou 2 salles Victor Hugo	1 salle Victor Hugo	salle des jardins familiaux
Manifestations publiques	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	gratuit gratuit	gratuit gratuit	gratuit	gratuit
Manifestations privées	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	147,00 294,00	gratuit gratuit	gratuit	gratuit
Assoc. départementales (+organismes sociaux et services publics)	Périodes				
Manifestations publiques	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	147,00 294,00	46,00 92,00	23,00 46,00	46,00 92,00
Manifestations privées	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	294,00 588,00	92,00 184,00	46,00 92,00	92,00 184,00
Autres associations	Périodes				
Manifestations publiques	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	294,00 588,00	184,00	46,00 92,00	92,00 184,00
Manifestations privées	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	588,00 1 176,00	184,00 368,00	92,00 184,00	184,00 368,00
Particuliers et entreprises mainvillois	Périodes				
	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	294,00 588,00		46,00 92,00	92,00 184,00
Particuliers et entreprises de l'agglo Chartres Métropole	Périodes				
	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	588,00 1 176,00		92,00 184,00	184,00 368,00
Autres cas	Périodes				
	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	882,00 1 764,00		138,00 276,00	276,00 552,00
Caution (*) pour jardins Familiaux		1 500,00	CSE : 500 Mais. de quart.: 250 Boulodrome : 500	250,00	500,00

INSCRIPTIONS dans les ECOLES PUBLIQUES de MAINVILLIERS pour la RENTREE SCOLAIRE 2008- 2009

La formalité d'inscription ne concerne que :

- les enfants qui entrent pour la première fois en école maternelle (l'inscription concerne tous les enfants ayant au minimum 2 ans en septembre prochain, mais les plus jeunes ne pourront être accueillis qu'en fonction des places disponibles)
- les enfants qui entrent pour la première fois en école élémentaire (CP)
- les enfants qui étaient précédemment scolarisés dans une autre commune



LIEU DE PREINSCRIPTION : en Mairie (Service Education)

↪ auprès de Béatrice LUCE ou Laurence LARCHER ou Fouzia EL HAMEL

Renseignements par téléphone au 02.37.18.56.80 poste 646 ou poste 665

Les consignes pour l'inscription définitive vous seront données par courrier après la pré-inscription.

DATES DE PREINSCRIPTION :

du lundi 17 au vendredi 28 mars 2008 de 8h45 à 12h et de 14h00 à 17h30 (17h le vendredi)

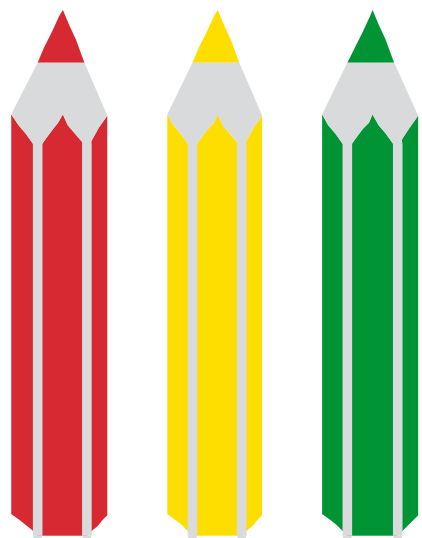
Si vous êtes dans l'impossibilité absolue d'accomplir des formalités nécessitant impérativement votre présence en mairie pendant les heures ci-dessus, vous pouvez prendre rendez-vous avec le service éducation sur certains créneaux horaires.

- **Vous voudrez bien vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile**

Pour tous renseignements concernant la scolarisation à Mainvilliers, vous pouvez vous adresser à :

↪ **Béatrice LUCE, Tél. : 02.37.18.56.88** (Exemple : si vous devez quitter Mainvilliers, vous avez la possibilité, dans certains cas, de maintenir votre enfant dans son école actuelle)

↪ **Laurence LARCHER, Tél. : 02.37.18.56.80 poste 646**



TRES IMPORTANT

Pour que la rentrée puisse être organisée dans les meilleures conditions, il est **INDISPENSABLE** de respecter ces dates de préinscription.

Au dos : inscriptions aux services offerts par la ville →

Inscription dans les écoles

INSCRIPTIONS aux SERVICES OFFERTS par la VILLE

La formalité d'inscription concerne tous les enfants qui souhaitent bénéficier de ces services pour l'année 2008-2009

L'inscription aura lieu à partir du **19 mai 2008 et jusqu'au 11 juillet 2008** (aux heures d'ouverture de la mairie)
Cette inscription pourra être modifiée après la date du 11 juillet mais **seuls les enfants inscrits dans les délais et dont le dossier d'inscription sera complet seront acceptés dès la rentrée scolaire**. Des exceptions pourront être faites pour les enfants arrivant après le 11 juillet 2008 sur la commune.

Pour tous ces services périscolaires, renseignements et inscriptions **en mairie** auprès du service éducation;
Tél. : 02.37.18.56.80 poste 646 ou poste 665.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Il fonctionne :

- les jours scolaires de 7h30 à 8h30 et après la classe jusqu'à 18h30 (accueil des enfants des écoles maternelles et des C.P ; accueil des CE1, CE2, CM1et CM2 de 7h30 à 8h30)
- le mercredi de 7h30 à 18h30 (centre de loisirs : accueil des enfants des écoles maternelles exclusivement)
- durant les petites vacances (sauf Noël) et le mois de juillet (centre de loisirs : accueil des enfants des écoles maternelles exclusivement).

Par ailleurs, un accueil est organisé au mois d'août par le centre de loisirs Jean Charpentier.

Le SERVICE de RESTAURATION SCOLAIRE Il est ouvert prioritairement aux enfants dont le(s) parent(s) travaille(nt) (justificatifs à produire) ainsi que dans quelques autres cas particuliers.

LES ATELIERS DU SOIR (Service non assuré les vendredis précédant chaque période de vacances)

- Ils fonctionnent les jours scolaires après la classe jusqu'à 18h00 pour les enfants du CP au CM2. Seront accueillis prioritairement les enfants dont le(s) parent(s) travaille(nt).

Les TRANSPORTS SCOLAIRES (Service, non assuré le jour de la rentrée). Il est ouvert aux enfants domiciliés dans les rues ou quartiers suivants (sous réserve du maintien de la sectorisation actuelle).

Ecoles de rattachement Rues ou quartiers desservis

Maternelle Coubertin Allée G. Sand Rue des Clozeaux
Rue N. Mandela
Rue J. Perrin

Maternelle Gambetta Avenue Bretagne (N° pairs 14 au 16)
Rue Brossolette Rue J. Moulin
Rue J. Jugan Rue J. Vallès
Rue R. Collerais Rue A. Lefort
Avenue de la Résistance (N° 75 à 95)
Seresville

Maternelle J. Zay Avenue M. Maugé Rue R. Buthier
Rue R. Schumann Rue des Grandes Ruelles
Rue P. M. France Rue L. Olivier
Rue R. Bienfait Rue R. Roquain
Rue J. Monnet
Rue de l'Europe
Rue de Strasbourg
Rue de Rome
Rue S. Signoret

Ecole de rattachement Rues ou quartiers desservis

Maternelle V. Hugo Avenue de Bretagne (7 au 13)
Rue du Château d'eau Rue P. Langevin
Rue de l'Ancien Vignoble Rue P. Bert
Rue A. Briand
Rue L. Fouré
Rue du 4 septembre

Elémentaire Coubertin Impasse et rue A. Briand
Rue du Château d'Eau Rue des Clozeaux
Allée G. Sand Rue P. Bert
Rue L. Fouré Rue du 4 septembre
Rue N. Mandela Rue J. Perrin
Elémentaire J. Zay Avenue M. Maugé Rue R. Buthier
Rue R. Schumann Rue P. M. France
Rue R. Bienfait Rue J. Monnet
Rue de l'Europe Rue de Strasbourg
Rue de Rome Rue R. Roquain
Rue des Grandes Ruelles Rue L. Olivier
Rue S. Signoret Seresville

Pour les écoles élémentaires, le transport s'adresse aux élèves de CP - CE1 - CE2 et de CLIS. Les CM1 et les CM2 ainsi que les enfants inscrits en dehors du secteur de scolarisation ne seront transportés que dans la limite des places disponibles. La réponse sera donnée au plus tard le 17/09/2008.

Attention !

Il vous sera demandé une photo récente de l'enfant par inscription à chaque service périscolaire et de vous **munir des pièces suivantes** :

- avis d'imposition 2006 (2007 dès réception) pour tous les services sauf celui des transports et des ateliers du soir
- attestation de l'employeur ou justificatif du versement de l'Assedic pour l'inscription à la restauration.

Cyclisme

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas, Pierre RIGAULT (dit Papy), président du CSM Cyclisme depuis 40 années, a décidé de passer la main à Thierry FOUCHER. Cependant, il ne quittera pas pour autant le vélo, car il continuera à s'occuper de l'école de cyclisme pour les entraînements.



Le club continue sa politique en faveur des jeunes, afin de leur permettre d'évoluer et de progresser dans toutes les spécialités (route, cyclo-cross, piste). Pour 2008, nous avons la joie de voir revenir un jeune formé au club, Boris MORIN, après deux années de compétition au niveau supérieur. Nous souhaitons une belle saison 2008 à tous les coureurs, les dirigeants et les sponsors du club.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter : Thierry FOUCHER, 65 rue Cambetta, Mainvilliers. Tél : 02.37.36.50.56, Pierre RIGAULT, 11 rue Jean Zay, Mainvilliers. Tél : 02.37.24.83.88.
Thierry Foucher, président

Badminton : le Bapama sur sa lancée !!



Equipe régionale 1

Pour cette nouvelle saison, le Bapama (Badminton Passion Mainvilliers) poursuit son infernale ascension avec tout d'abord un record : 179 adhérents (155 la saison dernière) dont surtout une école de badminton qui accueille 80 jeunes badistes.

Il faut y ajouter des résultats sportifs toujours très élevés avec, en fer de lance, nos 5 équipes engagées dans les différents championnats régionaux et départementaux. Pour finir, nous vous invitons tous, **les 31 Mai et 1er juin 2008**, à venir découvrir

le badminton de haut niveau, lors de la 3ème édition de notre tournoi international. Le Badminton est un sport intense et spectaculaire qui va être proposé dans 4 salles des sports (Coubertin et Maroquin à Mainvilliers puis la Halle J. Cochet et la salle du CRJS à Chartres).

M. Lesage, président

Ecole de Karaté de Mainvilliers : Sport, convivialité, succès...

Relancée en 2007 par une équipe dynamique, avec l'appui de la ville, l'EKM (Ecole de karaté de Mainvilliers) renoue avec le succès. Le club est monté sur la 3ème marche du podium de la coupe SKEL (Shotokan Karaté d'Eure-et-Loir) le 22 décembre à Maintenon (9 clubs en compétition, 30 médailles et une coupe pour les 21 participants de Mainvilliers). Avec un effectif qui a plus que doublé, enfants et adultes sont entraînés par Blaise Luba (3ème dan) et Karen Nicolas (2ème dan). Le club a aussi organisé pour les enfants un arbre de Noël avec des cadeaux pour tous et un stage de Karaté à Blois pendant les vacances de fin d'année.

Renseignements, inscriptions tous les samedis après-midi au Dojo au fond du Parking des Vauroux.
A. Le Moal, président



REGIE DE QUARTIERS : NOUVEL OBJECTIF

« Travailler et apprendre le français en même temps ! » : c'est le nouvel objectif que s'est fixé l'association « Reconstruire Ensemble » avec une dizaine de ses salariés.

En effet, près d'un salarié sur deux ne maîtrise pas les savoirs de base (Lire, Ecrire, Compter) et 60 % ont un niveau inférieur au CAP. Par ailleurs, des salariés ne comprennent pas suffisamment les consignes de travail, ne sont pas à l'aise avec les démarches administratives et ont des difficultés pour obtenir le code de la route. Forte de ces constats, l'association a décidé de mettre en place une formation sur le temps de travail tous les mercredis matins dans les locaux de la Régie de Quartiers. Animée par une formatrice de l'INSTEP, cette action souhaite redonner le goût de l'apprentissage de la langue et se veut avant tout pratique.

Commencée en septembre, elle produit déjà ses premiers résultats. Ainsi, une stagiaire indique qu'elle « peut enfin se débrouiller pour remplir un chèque toute seule ». Une autre qu'elle « s'intéresse maintenant aux devoirs de ses enfants ». Une autre encore qu'elle « peut lire un horaire de train pour aller à Paris ». Enfin, un salarié « ose plus parler à ses collègues en français »...

Cette formation doit s'inscrire dans le temps. Aujourd'hui, les moyens financiers permettent de la poursuivre jusqu'en juin 2008.

Bernard Monguillon, directeur

MAINVIRAIL 2008 : EXPOSITION FERROVIAIRE

Le Club de Modélisme du Pays Chartrain



Amateurs de modélisme ferroviaire, le Club du Pays Chartrain organise le samedi 8 mars 2008 de 14h00 à 19h00 et le dimanche 9 mars 2008 de 10h00 à 18h00, à la salle des fêtes de Mainvilliers, une exposition régionale autour du modélisme ferroviaire. De nombreux clubs venus de toute la France seront présents. Vous pourrez apprécier les réalisations de débutants jeunes et adultes.

Cette rencontre sera également l'occasion de découvrir ou redécouvrir, grâce à la publication d'un ouvrage récent, le patrimoine ferroviaire d'Eure-et-Loir. Alors, ne manquez pas cette rencontre autour du modélisme ferroviaire ! Informations

complémentaires : 02 37 22 27 98 auprès de M. Lherbon ou au 02 37 36 98 44 auprès de M. Perthuis.

M. Perthuis, secrétaire

Jumelage

Nous nous rendons en Allemagne, du 9 au 12 mai prochain, à Römerberg (notre ville jumelle), pour les rencontres officielles de Pentecôte. C'est l'occasion de vous joindre à nous et de découvrir de nouvelles amitiés.

A retenir également, notre séjour Jeunes, qui se déroulera du 4 au 12 juillet 2008. Nous vous rappelons qu'il est ouvert aux jeunes de 12 à 16 ans et que c'est l'occasion pour vos enfants de partager des moments culturels, sportifs et familiaux avec d'autres jeunes de Römerberg. Nous vous communiquerons ultérieurement le programme.

A l'occasion de la Fête de la St Hilaire, nous serons présents sur le forum des associations le samedi 14 juin et sur la fête le dimanche 15 juin, puisque, avec la ville de Mainvilliers, nous allons confectionner un char.

N'oubliez pas le samedi 1er mars en soirée, le loto de l'association, à la salle des fêtes de Mainvilliers. Vous pouvez nous contacter au 02.37.21.90.40 (laisser un message) ou par mail: Ghislaine.le.duigou@gmail.com.

Ghislaine Le Duigou, présidente



Programmation culturelle

LES WRIGGLES

Jeudi 31 janvier 2008 à 20h30 – Salle des Fêtes

Chanson/humour - Durée : 1h30

Mise en scène : Christian Lucas



Tarifs : 15 euros (tarif plein) et 12 euros (étudiant, personne sans-emploi ou ayant réservé à l'avance) ; spectacle offert aux moins de 14 ans sur réservation
Opération bénéficiant du concours du pôle régional chanson porté par la Région Centre.

Trois tenues rouges et... un nez rouge. Si la formule des Wriggles a changé, si leur spectacle est nouveau, on retrouve intact l'esprit du groupe avec un répertoire qui, depuis plus de 10 ans, enchante et surprend. Sur un ton tour à tour cynique, drôle ou émouvant, ils parlent de la politique, de la solitude, du temps qui passe, des lendemains de fête, de la famille... Plus que jamais, ils se moquent du monde et d'eux mêmes.

8 FEMMES

Les 8 février, 29 février et 1er mars 2008 à 20h30

La Vaillante (5 bis rue Léon Fouré à Mainvilliers)

Théâtre. Par l'association La Vaillante



Tarifs : 7€, 5€ pour les moins de 16 ans, gratuit pour les moins de 8 ans.

Renseignement et réservation : 02.37.23.86.73 ou sur <http://ama.thea.free.fr>

L'intrigue : dans les années 1960, une famille et son personnel domestique s'apprêtent à fêter Noël. Seulement, le maître

des lieux est retrouvé mort poignardé dans son lit. On se retrouve plongé dans une véritable partie de Cluedo où chacune des femmes va au fur et à mesure dévoiler ses haines, ses amours cachés, les secrets de famille. Elles sont toutes suspectes, elles seront seules pour apporter la lumière sur cette affaire.

CLAUDE DUCHET TANTET

Jeudi 28 février 2008 à 20h30 – Salle des Fêtes

Concert



Sextet : saxo, guitare, vibraphone, piano, contrebasse, batterie.

Quatuor : flûte, hautbois, clarinette et basson.

Concert offert pour l'ouverture du Festival Jazz de Mars en partenariat avec Jazz en réseau et l'Adiam.

Récompensé lors du XXe concours international de thème de jazz à Monaco et par la Confédération Musicale de France, Claude

Duchet proposera une nouvelle création musicale avec un ensemble de dix musiciens (un quatuor à vent "classique" et d'un sextet "jazz").

Ce répertoire sera exclusivement composé de pièces originales écrites et arrangées par ses soins.

HOP LA ÇA TOURNE

Mercredi 5 mars 2008 15h00 – Salle des Fêtes

Théâtre, danse, musique

Spectacle famille à partir de 2 ans - Durée 30 min

La compagnie Méli-Malo - Nouveau spectacle

Dans le cadre du 6^{ème} festival Cornegidouille V'là les artistes !



Tarif : 3,5 euros ; spectacle offert aux moins de 14 ans sur réservation

Hop là ! Tourne la page, avance la vie des personnages. Une vieille femme. Une jeune femme. Un mur de papier. Et l'envie de se rencontrer...

Ce spectacle, permet de suivre à tour de rôle l'une ou l'autre artiste. Il mêle expression corporelle, ombres chinoises, chant, bruitages et effets spéciaux pour s'adresser à un très jeune public ; le tout est porté par une belle musique.

UN AUTEUR, SINON RIEN

Les 7, 9, 15 et 22 mars 2008 à 20h30 (sauf le 9 à 17h)

La Vaillante 5 bis rue Léon Fouré à Mainvilliers

Théâtre. Par l'association La Vaillante

Tarifs : 7 €, 5 € pour les moins de 16 ans, gratuit pour les moins de 8 ans.

Renseignement et réservation : 02.37.23.86.73 ou sur <http://ama.thea.free.fr>

Quatre comédiennes amateurs se lamentent sur leur mauvais sort. Cela fait plus d'un an qu'elles sont en recherche d'un texte qu'elles pourraient monter sans mâle ! Seulement voilà, elles en ont, du mal... Elles ont pourtant écrit à de nombreux auteurs. Mais pas de réponses. Jusqu'au jour où l'une de ces quatre femmes profite d'un coup de pouce du hasard pour kidnapper un auteur célèbre et l'amener dans ce garage où il devra leur écrire une pièce. Ah non, pardon, un chef d'œuvre !

SOIREE CABARET AUX CHANTS D'ELLES

Samedi 8 mars 2008 à 20h30 - Bibliothèque Jean de la Fontaine Chanson.

A l'occasion de la Journée de la Femme.

Entrée libre



Yvette Chatenoud, voix et piano, interprétera un répertoire de chansons françaises d'auteurs féminins.

Pêle-m'Elles, vous pourrez entendre des textes de Barbara, Gribouille, Michèle Bernard, Colette Magny, Isabelle Mayereau, Jeanne Moreau, Anne Sylvestre, ainsi que d'autres « femmes de plume ». Hommes bienvenus !

SOIRÉE JAZZ

Jeudi 27 mars 2008 à 20h30 – Salle des Fêtes

Tarifs : 12 euros et 8 euros (étudiant, personne sans-emploi ou ayant réservé à l'avance) ; spectacle offert aux moins de 14 ans sur réservation



1^{ère} partie : ZARIFA TRIO

Quand elle chante, elle cherche une expression franche, directe et allant droit au cœur. Très tôt, elle a écouté des heures entières les plus grandes voix du jazz. C'est par cette fréquentation assidue que Zarifa a pu trouver en elle sa personnalité musicale. Aujourd'hui, elle nous parle simplement de la vie, de ses joies et de ses tourments.

2^{ème} partie : LOUIS WINSBERG TRIO

Guitariste : Louis Winsberg, Contrebasse : Ira Coleman, Batterie : Stéphane Huchard



Lorsque Miles ou Coltrane jouent des thèmes comme « Someday my prince will come » ou « My favorite things », ils se réfèrent le plus souvent à la comédie musicale, au cinéma ou à la chanson américaine.

Ces mélodies là, ils les tiennent de leur jeunesse, voire de leur enfance ; elles font partie de l'inconscient collectif de la culture américaine. Improviser sur une mélodie que l'on a en soi depuis toujours, voilà ce qu'ils font, et c'est également ce que Louis Winsberg fait avec son trio « Douce France », en

se laissant guider par son instinct de musicien. De William Sheller à Claude Nougaro, en passant par Laurent Voulzy, Georges Brassens, Serge Gainsbourg et d'autres, Louis Winsberg nous livre, sans nostalgie aucune, « sa Douce France »...

AMOUR à MERE

Vendredi 4 avril 2008 à 19h00 - Salle des Fêtes

Théâtre, marionnettes, jeu masqué.

Spectacle famille à partir de 8 ans - Durée 1h10

Mise en scène : Christian Coumin. Comédienne : Léonor Canales.

Dans le cadre du **festival Cornegidouille V'là les artistes !**

Tarif : 3,50 € ; offert aux moins de 14 ans sur réservation.



Sincérité et générosité extrêmes : voilà ce qui caractérise ce petit bout de femme énervée et drôle à force de puissance et d'audace.

Seule sur le grand plateau, elle joue sur le fil, tempêteuse, mais fragile aussi de la vérité intérieure qui irise son jeu, lui donnant

une exposition d'humanité rare. Léonor Canales rend, là, un hommage véritable et farouche à sa mère.

Mais, ce faisant, c'est à toutes les mères qu'elle s'adresse, aux mères et à leurs filles...

Par la compagnie A Petits Pas.

LE JARDIN DU VOISIN

Mercredi 23 avril 2008 à 15h00 - Salle des fêtes

Séance scolaire mercredi 23 avril à 10h00

Concert tout public

Spectacle famille à partir de 4 ans - Durée 1h05

Dans le cadre du **festival Cornegidouille V'là les artistes !**

Avec le concours du pôle régional chanson porté par la région centre.

Tarif : 3,50 € ; offert aux moins de 14 ans sur réservation



Mais que se passe-t-il dans le Jardin du voisin, vous savez, celui où l'on jette un œil, le matin au réveil et où il se passe de drôles de choses ? Est-ce le chemin secret pour le Pays d'Alice et Lewis ? Et qui est donc cette étrange et Sacrée Tatïe, est-elle sorcière-aux-crapauds, ou fée-chocolat ? Quant à ce drôle de Monsieur Catastrophe, qui

“jazze et swingue” au constat de ses joyeuses malchances, est-ce qu'il ne nous ressemble pas un peu ? Mystère, humour, fantaisie, loufoqueries, tendresse, sourire, c'est dans ce « Jardin » que nous entraînent les deux complices de scène, Catherine et Marie.

Retrouvez la programmation culturelle de la ville sur le site Internet : www.ville-mainvilliers.fr (rubrique sports et culture) rendez-vous culturels) et réservez depuis chez vous vos places de spectacle : sur le site Internet au www.ville-mainvilliers.fr (rubrique sports et culture) préservation en ligne) ou par téléphone, 02 37 34 83 67 (excepté pour les spectacles de l'association La Vaillante : information et réservation au 02.37.23.86.73 ou sur <http://ama.thea.free.fr>)

Téléthon

Les manifestations qui se sont déroulées à Mainvilliers du 2 au 11 décembre 2007 ont permis de récolter 7 263,42 €

Même si, comme au niveau national, cette somme est inférieure à celle récoltée en 2006 (moins 17% à Mainvilliers) les donateurs(trices), les participants(tes) et les organisateurs(trices) peuvent être satisfaits et fiers du résultat obtenu.

En effet, une météo exécrable le samedi 8 décembre qui a fortement pénalisé les manifestations prévues en extérieur, associée à des manifestations qui, pour des raisons de calendrier, n'ont pu être organisées dans des conditions aussi favorables qu'en 2006, expliquent en très grande partie cette baisse.

Un grand Merci, à toutes et à tous. Ont participé à l'organisation de ces manifestations ou ont fait un don au nom de l'association :

- **les écoles de Mainvilliers:** maternelles et élémentaires et Jean Zay, élémentaires Emile Zola et Pierre de Coubertin, maternelle Victor Hugo

- **le collège Jean Macé**
- **les associations :** Mainvilliers-Culture-Loisirs, l'Harmonie municipale, les Majorettes, le LMPTTA (Lucé-Mainvilliers-PTT-Athlétisme), le Comité du Hameau de Seresville, l'Association des Jumelages, la Régie de Quartiers, le Comité des Fêtes, le CSM Football, le club des Tunisiens, l'association Franco-Maghrébine, le CSM basket, Mainvilliers-Chartres-Handball, l'Association Sportive des Cheminots (Boules Lyonnaises), la FNACA, le BAPAMA (BADminton-PAssion- MAInvilliers), l'ACAC (Association des Congolais de l'Agglomération Chartraine).
- **le Centre Socio Educatif Jules Verne**
- **l'école municipale des sports**
- **Le Foyer Marie-Hélène Foucart**
- **les services de la ville**
- **les citoyens associés**
- **les élus**



Lâcher de ballons à l'école Victor Hugo

Comme les années précédentes, le lâcher de ballons par les enfants des écoles a été un moment magique. Le vent de sud-ouest soufflait fort, les ballons ont donc pris la direction du nord-est, beaucoup ont quitté la France pour visiter les Pays-Bas et surtout l'Allemagne où des ballons ont été retrouvés dans le nord-est du pays après un parcours d'environ 830 km.



Distribution de sacs poubelles

La distribution des sacs poubelles aura lieu :
- **du 25 février au 1er mars 2008 inclus** de 7h à 19h, salle de réunion Victor Hugo (Ruy Blas) à Mainvilliers.

- **les 27 et 29 mars 2008** de 7h à 19h, salle de réunion Victor Hugo (Gavroche) à Mainvilliers.

Les sacs poubelles sont délivrés gratuitement par Chartres Métropole aux habitants de Mainvilliers qui sortent leurs sacs eux-mêmes (sans intermédiaire), sur présentation d'un justificatif de domicile ou de la taxe d'habitation. Trois types de sacs seront distribués : bleus (déchets ménagers), jaunes (tri sélectif), verts (déchets végétaux).

Pôle de développement à l'ouest de l'agglomération chartraine : votre avis nous intéresse



Chartres Métropole, par le biais du syndicat mixte « Pôle ouest », envisage la création d'un pôle de développement à l'ouest de l'agglomération. Une partie du territoire mainvillois est concernée. Vous pouvez prendre connaissance de ce projet en mairie du **lundi 7 janvier au mardi 29 février 2008**. Faites-nous part de vos remarques sur le dossier de concertation et le registre des observations.

Le rôle du syndicat

Ce syndicat (créé par arrêté préfectoral n°2006-1420 du 15 décembre 2006) a pour objet le développement, la commercialisation et la gestion d'un espace à vocation économique et de l'aménagement de ses abords, situé sur les territoires d'Amilly (membre de la Communauté de communes Val-de-l'Eure) et de Mainvilliers (membre de Chartres métropole). Il se substitue de plein droit aux collectivités membres pour l'exécution d'une étude de définition.

Le projet

Les objectifs d'un pôle de développement à l'ouest de l'agglomération chartraine sont de constituer un pôle économique d'envergure, répondre aux enjeux du site et du territoire, pérenniser le projet.

La proposition du cabinet d'étude « Cap Terre » a été retenue. Ainsi, le projet se verrait accueillir, conformément au SCOT (schéma de cohérence territoriale), des activités à caractère commercial, et un pôle dédié au BTP (bâtiment et travaux publics) et aux activités de recyclage, un agroparc, un pôle de vie et des activités mixtes.



REVUE BIMESTRIELLE
D'INFORMATION MUNICIPALE
DE MAINVILLIERS

Directeur de la publication :

Jean-Pierre PRADEAU

Rédaction : Mairie de Mainvilliers

Réalisation/Impression SETAEL

6, rue Francis Vovelle • 28000 Chartres • Tél. 02 37 88 11 20

Tirage à 5 700 exemplaires

Piscine des Vauroux : deux avancées, une incertitude



S'agissant des travaux nécessaires à la réouverture de la piscine, le programmiste vient de rendre son bilan et ses préconisations. Pour ce qui est du montant annuel que la communauté d'agglomération doit verser aux deux communes de Lucé et de Mainvilliers (transfert de charges) : la question reste en suspens et ne pourra donc être tranchée qu'après les élections municipales.

Quelle option retenue en matière de travaux ?

La société AMEX, désignée par le syndicat des Vauroux, a rendu ses conclusions.

Premier scénario : le syndicat fait le choix de ne réaliser pour l'instant que les travaux indispensables à la réouverture rapide de l'équipement. Le montant de ces travaux s'élève alors à environ 1,9 million HT soit 2,4 millions HT avec les frais annexes (honoraires de maîtrise d'œuvre...) et les aléas. Second scénario : le syndicat va au-delà des travaux de réouverture. Le coût de pérennisation de la piscine est chiffré, par la société AMEX, à environ 3,8 millions HT (ce qui est conforme à nos prévisions). Dans le cadre de ce second scénario, des pistes de valorisation sont proposées en option comme la création d'un hammam et d'un sauna. Ces conclusions ont été présentées au comité syndical le 18 décembre dernier. La différence de coût entre les deux scénarios étant faible, les cinq élus mainvillois du syndicat des Vauroux (Claude Foulon, Jean-Marc Gauthier, Sylvie Legendre, René Malzert et moi-même), ont opté pour le second sans se prononcer sur l'option. Ce second scénario s'avère financièrement viable si l'agglomération redonne aux deux communes de Lucé et Mainvilliers, membres du syndicat, le montant des charges (environ 830 000 euros) que celles-ci lui avaient transférées en 2001 au moment du transfert de compétences de la piscine à la communauté d'agglomération.

Toutefois, afin d'appréhender tous les aspects de ce dossier, et pour que toutes les questions soient soulevées, il a été proposé de tenir une réunion des membres du comité syndical avec les techniciens de la société Amex le 17 janvier dernier. **A l'issue de celle-ci, le comité syndical a décidé, à l'unanimité, de lancer une procédure de pérennisation de cet équipement.**

Rétrocession de la piscine à Lucé et Mainvilliers

Par ailleurs, l'acte de cession de l'équipement au syndicat des Vauroux devrait être signé courant février. Ainsi le parc et la piscine redeviendront propriété des deux communes de Lucé et Mainvilliers.

Reste la question du transfert de charges : les responsables actuels de l'agglomération ne veulent pas s'engager dès maintenant à redonner la totalité du montant des charges transférées (environ 830 000 euros annuellement). Cette question ne pourra donc être tranchée qu'après les élections de mars prochain.

Aides financières pour l'amélioration de l'habitat

Les propriétaires privés d'un appartement ou d'une maison, qu'ils soient occupants ou bailleurs, peuvent bénéficier d'aides financières dans le cadre de travaux d'amélioration de leur logement. Ce dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat, financé par Chartres Métropole et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), vise à rénover le parc privé de logements sur l'agglomération en améliorant le confort des habitations, en remettant sur le marché des logements jusqu'alors vacants.

Sont concernés :

- les propriétaires bailleurs privés en fonction des loyers pratiqués dans les logements après travaux ; le logement doit être loué ou destiné à l'être, en tant que résidence principale, pour une durée minimale de 9 ans ;
- les propriétaires occupants en fonction de leur niveau de ressources ; le logement doit être occupé au titre de résidence principale pendant 6 ans minimum ;
- les locataires pour l'amélioration du confort de leurs logements sous certaines conditions.

Les logements doivent remplir les conditions suivantes :

- avoir plus de 15 ans (10 ans sous certaines conditions), être occupés en tant que résidence principale.

Les travaux doivent porter sur l'amélioration du confort des logements ou des parties communes des immeubles.

Selon les cas, les aides varient de 15 à 80% du montant HT des travaux retenus auxquelles s'ajoutent des primes en fonction des travaux engagés. Depuis la mi-janvier, une permanence se tient tous les jeudis de 11 h à 12h30 et de 16 heures à 18 heures dans les locaux de Chartres Métropole - 3, rue Charles Brune 28 112 Lucé Cedex.

Informations auprès de
l'équipe d'URBANiS
Adresse : 1 rue des Tulipes
- 45100 Orléans
Tél : 02 38 54 03 15
Fax : 02 38 80 46 54
Courriel : orleans@urbanis.fr

Infos dernière minute Fermetures

Roule Bonhomme, espace de rencontre et de jeux entre parents et enfants, sera exceptionnellement fermé **les après-midis des 10 mars et 19 mai 2008**. La bibliothèque municipale sera quant à elle fermée du **samedi 22 mars inclus au mardi 25 mars à 15h30**.